

Votre interlocuteur

M. Michael AFLALO

BHM Capital

+33635520845

michael.aflalo@bhmcapital.com



DER

Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

VOTRE CONTACT

M. AFLALO Michael
BHM Capital
15 rue Faraday
75017 Paris

Téléphone : **+33635520845**
Email : **michael.aflalo@bhmcapital.com**

INVESTISSEUR(S)

M.

INFORMATIONS

BHM CAPITAL, SAS au capital de 10 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris sous le numéro 832169650, code NAF 6619B, est un cabinet d'expertise en investissement. Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 17006697 (www.orias.fr).

BHM CAPITAL est habilité pour exercer les activités suivantes :

- Conseil en investissements financiers (CIF),
- Courtier d'assurances ou de réassurances (COA).

Les coordonnées de notre société sont :

BHM CAPITAL
15 rue Faraday
75 017 Paris
www.bhmcapital.com
Mail : contact@bhmcapital.com
Tel : (+33)1 73 03 98 98

Toutes ces communications peuvent être utilisées pour obtenir, sur simple demande, une information réputée disponible auprès BHM CAPITAL.

Conseiller en investissements financiers

Adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

BHM CAPITAL est indépendant sur un plan capitalistique. Il vise à répondre aux besoins de ses clients en leur apportant des solutions adaptées selon le principe de l'architecture ouverte, à savoir en sélectionnant, selon nos process internes, les produits de différents partenaires sans relation exclusive, ni lien capitalistique.

Toutefois, en tant que CIF, BHM CAPITAL est susceptible de fournir des conseils en investissement de nature non indépendante.

Dans ce cadre, BHM CAPITAL est susceptible de fournir des conseils en investissement de nature non indépendant. A ce titre, notre conseil repose sur une analyse diversifiée de manière restreinte des instruments ou services financiers disponibles sur le marché, et sans pour autant se limiter aux instruments ou services des entités partenaires. Enfin, notre mode de rémunération repose sur la perception de rétrocession de la part de nos partenaires.

N° ORIAS : N°17006697

Responsabilité civile professionnelle

Dans le cadre de nos activités, nous avons souscrit à un contrat d'assurance nous couvrant contre les conséquences pécuniaires de notre responsabilité civile professionnelle auprès de : Assurance : LIBERTY SPECIALTY MARKETS SARL - 42 rue de Washington 75008 PARIS. N° police : LMIEORIA001-26/OC100002027

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
CIF	1 000 000€	1 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
ClubFunding	Plateforme de distribution de produits	Partenariat	Commission et rétrocession sur encours
Privatam	Broker de produit structuré	Convention	Commission et rétrocession sur encours
Société Générale	Produit Structuré	Convention	Commission et rétrocession sur encours

ASSURANCE

Mandataire

Le Conseiller, agissant au nom et pour le compte du Client, est chargé d'identifier l'assureur ainsi que le(s) contrat(s) d'assurance correspondant à vos besoins et objectifs, ainsi que d'assurer son rôle d'intermédiaire entre le client et l'assureur, dans le cadre du conseil, de la souscription.

Au titre de notre prestation de courtier en assurance, notre préconisation est fournie sur la base d'un conseil approprié.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

N° ORIAS : N°17006697

Responsabilité civile professionnelle

Dans le cadre de nos activités, nous avons souscrit à un contrat d'assurance nous couvrant contre les conséquences pécuniaires de notre responsabilité civile professionnelle auprès de : Assurance : LIBERTY SPECIALTY MARKETS SARL - 42 rue de Washington 75008 PARIS. N° police : LMIEORIA001-26/OC100002027

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
IAS	3 000 000€	3 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Lombard International	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur les encours
Swisslife	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité. Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

M. Rémi BOUCHEZ,
Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02
Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

Pour les activités d'assurance

<http://medconsodev.eu>
ou par voie postale en écrivant à
CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION
Immeuble L'Horizon - Esplanade de France
3, rue J. Constant Milleret - 42000 SAINT-ETIENNE

RÉMUNÉRATION

Prestation de conseil non-indépendant (CIF)

Au titre de son activité de conseil non indépendant, BHM CAPITAL peut percevoir des honoraires ainsi que des rémunérations, commissions, avantages monétaires et non monétaires en rapport avec la prestation, versés ou fournis par un tiers ou une personne agissant pour le compte de tiers, à la condition d'en informer le client, d'améliorer la qualité de notre service et d'agir au mieux des intérêts du client.

Prestation d'intermédiation en assurance (courtier)

BHM CAPITAL peut être amené à percevoir une rémunération sous forme d'honoraires et/ou de commissions ou rétro commission par les établissements partenaires des produits auxquels vous aurez souscrits.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation, nous mettons à disposition du Client un espace dédié et sécurisé permettant d'interagir avec son conseiller. Cet espace constitue le principal canal d'échange et offre diverses fonctionnalités, notamment :

- La mise à jour des éléments de connaissance et de profil du client,
- La transmission sécurisée de documents,
- L'accès aux informations relatives aux actifs et au passif du Client, notamment via des mécanismes d'agrégation de données financières,

Le Client autorise expressément, le cas échéant, le conseiller à recevoir directement de la part des compagnies d'assurance, établissements bancaires et autres organismes financiers, les informations le concernant, sous réserve qu'un contrat ait été préalablement conclu avec ces entités dans le cadre de la prestation du conseiller.

Préférence pour la Communication Électronique

Afin d'assurer une fluidité et une réactivité maximales, la communication sera prioritairement réalisée par voie électronique, notamment via l'espace dédié, le courrier électronique ou d'autres outils numériques sécurisés. Toutefois, le Client conserve la possibilité de demander une communication sous format papier pour tout document, ce qui lui sera fourni sur demande spécifique.

Sécurisation des échanges

Nous nous engageons à assurer la confidentialité et la sécurité des informations échangées. Tous les échanges électroniques transitent via des canaux sécurisés, et l'accès à l'espace dédié est protégé par des dispositifs d'authentification renforcée.

Conservation des Documents et Historique des Échanges

Les documents et échanges réalisés dans l'espace dédié sont conservés pendant une durée conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Le Client peut accéder à son historique et en demander une extraction à tout moment. En acceptant ces modalités de communication, le Client reconnaît être informé des moyens privilégiés d'échange avec son conseiller et des conditions de transmission des informations relatives à son patrimoine

RÉCLAMATIONS

En cas de réclamation ou de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable selon la procédure ci-après détaillée.

Toute réclamation peut être transmise gratuitement au cabinet :

- par courrier à l'attention du dirigeant du cabinet, ou auprès de votre interlocuteur habituel : 15 rue Faraday, 75 017 Paris
- par courriel : contact@bhmcapital.com

BHM CAPITAL mettra tout en œuvre pour répondre dans les meilleurs délais. En tout état de cause, le cabinet accusera réception de la réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables à compter de sa réception, sauf si une réponse peut être apportée dans ce délai.

Une réponse à la réclamation sera formulée dans un délai maximum de 2 mois à compter de sa réception, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si toutefois la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le client, ce dernier aurait alors la possibilité de faire appel au Médiateur suivant :

Médiateur compétent pour les entreprises :

Médiateur de l'ANACOFI
92 rue d'Amsterdam
75 009 Paris

Médiateur compétent pour les particuliers/consommateur :

Pour un différend dans le cadre de l'activité CIF

Médiateur de l'AMF

Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Par courrier électronique : Formulaire de demande de médiation et charte de la médiation disponible sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org

Pour un différend dans le cadre des activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110

75441 PARIS CEDEX 09

Site internet :

<http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

Pour l'activité de Conseiller en Investissement Financier :

AMF

Autorité des Marchés Financiers

17 Place de la Bourse

75 082 PARIS Cedex 02

Pour l'activité d'Intermédiaire en Assurance :

ACPR

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

4 Place de Budapest

CS 92459,

75436 Paris

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par BHM CAPITAL en qualité de responsable de traitement.

BHM CAPITAL s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues (consentement, nécessité contractuelle, respect d'une obligation légale) entre BHM CAPITAL et son client, à préserver la sécurité et intégralité, à ne communiquer ces informations aux tiers auxquels il est nécessaire de transmettre pour la bonne exécution des missions confiées.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige ; et pendant un délai de trois (3) ans pour les prospects qui n'a pas répondu à une sollicitation pendant ce délai.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à notre adresse postale ou par email (contact@bhmcapital.com).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés).

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :